

La Charte

de Nîmes-en-Transition

Nîmes-en-Transition se fixe pour mission de contribuer à relever les défis liés à l'effondrement global des conditions de la Vie sur la planète Terre.

Nîmes-en-Transition est composée d'organisations et de citoyen-e-s réuni-e-s pour réfléchir et agir ensemble.

Nous ne soutenons aucun parti politique, ni aucun candidat issu des partis.
Nous menons une action politique au sens de la gestion de la cité.

La Transition est un processus de réflexion, d'action, de développement de projets, afin de réorienter nos modes de vie vers des modèles durables dans tous les domaines, avec un objectif de justice sociale et environnementale, de démocratie, d'échanges équitables et de solidarité.

Nîmes-en-Transition vise particulièrement :

- à atténuer le changement climatique, les pollutions et l'effondrement de la biodiversité ; à surmonter les pénuries de matières premières, à permettre à toutes et tous de s'adapter au mieux aux bouleversements à venir ;
- à permettre à toutes et tous de vivre dignement au sein de la société, d'accéder sans frein à l'éducation et à la culture, à un revenu et un logement décent et à une alimentation suffisante et de qualité ;
- à permettre à toutes et tous de prendre part aux décisions collectives ainsi que de préserver, gérer et jouir des biens communs ;
- à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde en particulier par une redistribution équitable des ressources et des richesses.

Nos modes d'action :

- donner du sens à ce qui nous réunit : la société des êtres humains, l'ensemble du vivant et les conditions de vie sur notre planète ;
- agir localement dans un esprit de conscience globale.

Cette Charte a été adoptée par l'Assemblée générale du 13 octobre 2022

Amendement n°1 : Dans la première phrase, compléter "se fixe pour mission de contribuer" par le mot "localement"